

## **Parler en continu : La rhétorique au service de la maîtrise de la langue, un exemple auprès d' élèves de CM2**

Demander à des élèves de CM2 de rédiger puis de prononcer un discours délibératif de 5 minutes, quelle folie au premier abord ! En 2006 germe une idée : « la rhétorique à l'école élémentaire » au sein des établissements français de l'étranger d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse, action débouchant sur un concours de discours. Cette folie répond complètement à nos besoins d'enseignants en français d'un changement de paradigme pour des élèves de langues maternelles française et étrangères. Offrir aux élèves le bonheur d'utiliser la langue et de l'aborder autrement, comme un moyen de communiquer, de transmettre une émotion, d'échanger des points de vue. Il s'agit alors de goûter au pouvoir des mots, à la puissance de la syntaxe française, au poids des idées, des exemples, des citations. Oui, nous y voilà : imaginez des enfants de 10 ans, citant de façon appropriée, Victor Hugo, Montherlant, Freud, Montesquieu... Etonnant, non ?

Aussi, comment proposer un tel défi à des élèves non francophones de langue maternelle, pour lesquels, les exercices de français constituent parfois une source d'angoisse ?

Permettre aux élèves d'écrire un vrai discours délibératif pouvait s'appuyer sur l'observation, l'utilisation raisonnée d'Internet et des moyens multimédias mais aussi sur la mise en œuvre d'exercices oraux structurant les échanges entre élèves.

Fort simplement, le discours délibératif vise à convaincre un auditoire, une assemblée. Les élèves défendent une thèse souvent personnelle, choisie librement. Quelques exemples illustrent ces choix : « *il faut faire des bêtises, il faut lire des mangas, le football est un sport aussi pour les filles, la BD constitue un vrai art, il faut regarder la télévision, il ne faut pas manger de viande de cheval...* » mais aussi « *il ne faut pas être raciste* ».

Dans une première séance, les élèves livrent leur représentation sur le discours, la rhétorique. Un discours ne développe pas alors sur un thème comme un exposé. Il n'informe pas comme un article de journal. Il se vit à travers un unique objectif : « convaincre ».

Dans un deuxième temps, les élèves découvrent ce type d'écrit oralisé grâce au visionnage des films des discours d'autres élèves, des discours historiques (François Mitterrand à la Knesset, Robert Badinter à l'Assemblée nationale). En groupes, avec un ordinateur ou en collectif, les élèves identifient, décortiquent très aisément, verbalisent avec leurs mots, les ressorts de la rhétorique. L'orateur utilise, (*inventio*) des exemples de toutes les natures, des témoignages, des citations, des arguments concessifs\* (difficile à voir mais ils y arrivent). A ce moment précis, chaque élève reconnaît que le discours est construit par un ensemble de moyens structurés de façon intentionnelle. L'élève, sensibilisé aux moyens mobilisés par les orateurs, peut à son tour commencer à concevoir son propre discours, pierre après pierre.

L'élève élabore son discours en cherchant dans un troisième temps des exemples pour étayer sa thèse, puis des citations, un témoignage pour émouvoir quelque peu. A chaque moment de l'écriture, il partage sa réflexion, lit à haute voix, écoute les remarques, suscite un débat. Dans ces recherches, l'utilisation d'Internet prend tout son sens. L'élève cherche des exemples, des citations de façon ciblée. Il doit vérifier les sources par souci de réalisme et de véracité. Enfin, la sincérité requise lors de la présentation en classe l'oblige à éviter les copier-coller, repérés facilement par l'auditoire.

La classe, grâce à la préparation des discours, devient un lieu d'échanges en français durant lesquels les élèves éprouvent leur capacité de réflexion, de confrontation, d'argumentation. La nécessité de rendre actif un vocabulaire, inutilisé habituellement, pour faire valoir ses idées se fait jour. Le groupe constitue alors un soutien essentiel lors des séances de débats contradictoires.

Il apparaissait compliqué pour les élèves de développer une véritable stratégie concessive, c'est-à-dire quand l'orateur semble dans son discours admettre un argument adverse pour enfin conserver son point de vue, prendre en compte l'avis de l'autre pour le retourner à son avantage. On propose à ce moment-là aux élèves des séances structurées de débats contradictoires. Ils sont alors accompagnés dans leur prise de parole dans le fond comme dans la forme.

Voici un extrait d'une fiche de préparation, qui illustrera cette activité particulièrement motivante pour toute la classe.

### **Déroulement d'une séance.**

L'enseignant écrit au tableau une thèse choisie par un élève. « Il faut regarder la télévision ».

· **Phase collective (présentation de la thèse et rappel des règles)** Quelles sont les règles de ce débat ? *Réponses attendues : Nous nous attachons uniquement aux idées.*

*Nous attendons d'avoir la parole pour parler. Nous écoutons les idées des autres. Il faut penser aux arguments adverses pour pouvoir les contrer dans le cadre des arguments concessifs.*

La classe est scindée en deux groupes égaux. L'un des groupes est chargé de trouver des arguments confirmant cette thèse, l'autre groupe est chargé de trouver des arguments contraires.

· **Phase de groupe (phase de recherche des arguments)**

**7 minutes.** Ils inscrivent sur les feuilles les arguments qu'ils utiliseront lors de la mise en commun.

· **Phase de mise en commun. 15 minutes**

L'enseignant désigne un élève, président de séance chargé de distribuer la parole de façon équitable. Ce président change à chaque séance. Quelles sont les invitations à parler que le président de la séance pourra utiliser ? Ces invitations sont inscrites au tableau. *A vous la parole ! Qu'avez-vous à rajouter ? Que dites-vous de cela. Pourquoi ? Qu'en pensez-vous ? Nous vous écoutons ? Qu'en pensent ceux qui sont pour/ contre ? Etes-vous d'accord ?...*

Les échanges commencent par le groupe défendant l'antithèse. Le président de séance répartit la parole comme il l'entend afin d'animer le débat et de rendre les prises de la parole plus équitables.

L'enseignant gère le temps.(...)

· **Fin du débat** L'enseignant mettra fin au débat quand les arguments auront été épuisés.

Les feuilles sont ramassées et données à l'enfant qui défend cette thèse. Elles l'aideront à concevoir son discours.

*Variante plus courte :*

L'élève défend sa thèse devant les autres, dans le cadre d'un débat contradictoire. L'élève ou un secrétaire note les arguments qui lui sont opposés. Il utilisera ces arguments dans son discours en les contrant dans le cadre d'une démarche de concession.

Enfin, et dans tous les cas, les élèves observeront la construction d'une introduction (appelée exorde) et d'une conclusion (appelée péroraison). Ils choisiront quelle forme lui donner : un poème, une citation forte, un témoignage, une note humoristique, une apostrophe...

Dans le discours, l'élève n'est jamais seul, il se rend compte par l'observation de quelles pierres se saisir en fonction de l'effet escompté.

Après la phase d'écriture, puis de relecture, vient l'étape de mise en voix (pronuntiatio) Les élèves se filment quelques minutes. Ensuite, ils visionnent leur prestation. Quel meilleur apprentissage que de se voir et d'apprécier sans concession sa prestation ! L'élève apprend ensuite son discours (memoria). Il le prononcera sans réciter, en lisant le moins possible, avec conviction.

L'élaboration du discours par chaque élève s'inscrit dans un cadre collaboratif, d'entraide, de conseil, d'interaction entre pairs-élèves. Cependant, seulement 2 ou 3 élèves de la classe présentent leur discours lors de la finale. Au cours d'une sélection interne à la classe, les élèves prononcent leur discours. Chaque auditeur-élève écoute et évalue les discours de ses pairs. Une grille d'appréciation des discours, lui indique les critères de réussite à valoriser. Chaque critère, chaque compétence mis en œuvre par l'orateur donne un certain nombre de points. Les orateurs ayant obtenu les meilleures évaluations participent à la finale.

### **Le discours s'inscrit pleinement dans le cadre des Programmes de français en cycle 3.**

Il vise à une meilleure maîtrise de la langue française.

Dans le programme de 2008, on pouvait ainsi lire :

*Au § « langage oral » : « l'élève est capable d'écouter des questions, d'exprimer son point de vue, ses sentiments. Il s'entraîne à prendre la parole devant d'autres élèves pour reformuler, résumer, raconter, décrire, expliciter un raisonnement, présenter des arguments.*

*Dans des situations d'échanges variées, il apprend à tenir compte des points de vue des autres, à utiliser un vocabulaire précis appartenant au niveau de la langue courante, à adapter ses propos en fonction de ses interlocuteurs et de ses objectifs. » Il tend à la maîtrise des compétences du socle commun*

*« autonomie et initiative : faire preuve d'initiative, s'impliquer dans un projet personnel ; être autonome dans son travail... »*

*« maîtrise des technologies usuelles de l'information et de la communication : adopter une attitude responsable, et critique face aux résultats obtenus »*

« *s'informer, se documenter : découvrir les richesses et les limites des ressources de l'internet* »

A travers la rédaction d'un discours, l'école poursuit deux objectifs fondamentaux. D'une part, elle éduque des élèves citoyens capables de partager leurs idées, d'argumenter, d'écouter avec discernement, et de mieux comprendre le fonctionnement des discours. D'autre part, la maîtrise de la langue orale et écrite devient une source de plaisir à travers des activités d'échanges, de nobles confrontations verbales et d'auto-évaluation. Elle s'appuie sur une observation réfléchie des outils de la langue, ainsi par exemple une phrase interrogative au cœur d'un discours devient une apostrophe dont l'effet diffère d'une exclamation (question rhétorique).

C'est une démarche que j'ai mise en œuvre depuis 8 ans, 3 ans au lycée français de Vienne puis 5 ans à l'école élémentaire Etienne Dolet d'Alfortville (94). Les élèves sélectionnés issus des CM2 des lycées français de Suisse, d'Allemagne et d'Autriche se rencontrent pour la finale à Hambourg le 22 mai 2015. 10 classes de CM2 de la cinquième circonscription du Val de Marne se retrouvent le 26 mai à Alfortville pour primer les meilleurs discours.

Au-delà du concours, la formation offerte, les subtilités apprises, l'aptitude à échanger, la maîtrise de la langue orale et écrite représentent la vraie victoire de chaque élève.

François Latouche

Directeur de l'école primaire du lycée français Marie Curie de Zurich

**Note :** Les programmes de 2015 étant parus après la rédaction de cet article, on pourra, en s'y reportant, constater que l'oral y est beaucoup plus présent que précédemment. Ainsi, « *s'exprimer en continu* » apparaît dès le Cycle 2. On y mentionne également « *l'accès à un oral plus formel et mieux structuré* » (p. 16 du texte paru le 25/09/2015) ; la compétence attendue en fin de C.2 étant : « *Utiliser ses connaissances sur la langue pour mieux s'exprimer à l'oral, pour mieux comprendre des mots et des textes, pour améliorer des textes écrits* » (p. 26).

Pour le cycle 3, les compétences travaillées sont p. 98. Pour y parvenir, on recommande (p. 99) que : « *les élèves apprennent à utiliser le langage oral pour présenter de façon claire et ordonnée des explications, des informations ou un point de vue, interagir de façon efficace et maîtrisée dans un débat avec leurs pairs, affiner leur pensée en recherchant des idées ou des formulations pour préparer un écrit ou une intervention orale.* » La réalisation d'une courte présentation orale est une compétence attendue en fin de cycle (p. 100). Parmi les compétences associées figure : « *tenir un propos élaboré et continu tenant d'un genre de l'oral* » (p. 101), ce qui passe par « *la recherche de matériaux linguistiques* ». Ces présentations orales seront évaluées collectivement d'après des critères explicites (p. 102). Enfin, ces présentations orales pourront être plus formelles en classe de 6<sup>ème</sup>. (p. 103).

On le voit, le discours élaboré et évalué collectivement tel que présenté dans cet article s'inscrit parfaitement dans ces démarches recommandées pour améliorer les compétences en langue des élèves.

(Gérard Malbosc)